#### Séance ordinaire du 6 février 2015

#### **ORDRE DU JOUR**

# 1. <u>CONSEIL</u>

Moment de réflexion Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- **1.1** Adoption de l'ordre du jour.
- **1.2** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2015.
- **1.3** Demande de subvention du comité du Lac Croche.
- **1.4** Date du dépôt de la présentation des états financiers du 31 décembre 2014.
- 1.5 Invitation au Forum sur l'agriculture et l'alimentation dans Papineau les 20 et 21 février prochain.
- **1.6** Don d'un terrain écologique.
- 1.7 Autorisation de mandater Me Marc Tremblay de la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associé pour préparer le contrat de fin d'entente du CDMR.

# 2. <u>DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSO</u>RERIE

- **2.1** Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de janvier 2015.
- 2.2 Dépôt des rapports administratifs.
- **2.3** Dépôt de la correspondance.
- **2.4** Autorisation de donner un don de 50 \$ pour le projet de mademoiselle Abigail Leporé.
- **2.5** Demande de passage sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon pour l'évènement Jours J BMR 2015.
- **2.6** Demande de mandat de signature d'entente avec la Corporation des loisirs de Papineau pour l'évènement Jour J BMR 2015.
- 2.7 Demande d'affichage sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon pour l'évènement Jour J BMR 2015.

# 3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

**3.1** Dépôt et approbation des virements de crédits du rapport financier sommaire au 31 décembre 2014.

# 4. **COMMUNICATIONS**

**4.1** Autorisation de faire paraître conjointement avec la municipalité de Chénéville dans le journal de la Petite-Nation de la publicité pour le Carnaval et Plaisirs d'hiver (Le Chaud de l'hiver) du 20 au 22 février 2015.

# 5. <u>INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS</u>.

- **5.1** Autorisation d'embaucher deux pompiers pour la saison estivale.
- **5.2** Autorisation pour le programme de financement de la formation des pompiers.

# 6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

6.1 Adoption de la soumission pour la location/achat commerciale d'un camion F-250 (pick-up).

# 7. <u>URBANISME ET ENVIRONNEMENT</u>

- **7.1** Dépôt du compte rendu des réunions du CCU des 13 et 20 janvier 2015.
- 7.2 Journée d'analyse d'eau le 18 juillet 2015.
- **7.3** Adoption du renouvellement de la subvention accordée dans le cadre de la régénération des berges pour 2015.
- **7.4** Entente d'un règlement hors cours du numéro de matricule 1587\_92\_1666.
- 7.5 Autoriser l'adhésion à l'OBV RPNS.
- **7.6** Autorisation d'un partenariat avec l'OBV pour l'année 2015.
- 7.7 Mandat à monsieur Pierre-Yves Guay.

# 8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**8.1** Entente de service intermunicipale concernant le partage des coûts d'opérations reliés à l'écocentre.

# 9. <u>DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE</u>

**9.1** Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de développement durable et économique du 19 janvier 2015.

# 10. <u>ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS</u> <u>PHYSIQUES</u>

- **10.1** Journées des bibliothèques dans le cadre du Salon du livre de l'Outaouais le 27 février 2015.
- **10.2** Assemblée générale annuelle le 7 mai 2015 à Notre-Dame-de-Bonsecours Loisirs Papineau.
- **10.3** Autorisation de participer à un spectacle-bénéfice au profit de la Résidence Le Monarque.

# 11. <u>POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS</u>

11.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

# 12. **DIVERS**

- **12.1** Plan d'action 2014-2015 et information au sujet d'une formation de secourisme en milieu de travail les 23 et 24 février prochain.
- 12.2 Suivi du Lac Croche.

# Municipalité de Lac-Simon

# SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2015

- 12.3 La Tournée des élus.
- 12.4 Dîner-conférence Saisir notre force économique du 22 janvier 2015.
- 12.5 Chats errants.
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
- 14. <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

# PROCÈS-VERBAL

1

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **6 février 2015 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard Gilles Robillard Odette Hébert Chantal Crête

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Madame Lisane Fuoco, secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Monsieur Michel Lavigne a motivé son absence.

Monsieur Jean-François David a motivé son absence

Environ 14 personnes assistent à l'assemblée.

# **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

#### 1.1

#### 042-02-2015

# Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

#### 1.2

# 043-02-2015

# Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2015.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2015.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

#### 1.3

# 044-02-2015

# Demande de subvention du comité du Lac Croche.

CONSIDÉRANT la demande de subvention du comité du Lac Croche;

CONSIDÉRANT QUE la subvention est pour contribuer à la surveillance et à l'entretien du chalet au Lac Croche;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise de débourser un montant de six mille dollars (6 000 \$) au comité du Lac Croche;

ET QU'un montant de trois mille dollars (3 000 \$) soit imputé au compte numéro 02-62000419 et un montant de trois mille dollars (3 000 \$) soit imputé au compte numéro 02-70191494.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3

CONTRE = 1

# Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie Comité du Lac Croche

#### 1.4

# Date du dépôt de la présentation des états financiers du 31 décembre 2014.

Monsieur le maire, Jacques Maillé informe les membres présents qu'une assemblée extraordinaire sur la présentation des états financiers au 31 décembre 2014 se tiendra le 6 mars 2015 à **19 heures** à la municipalité.

#### 1.5

#### 045-02-2015

# Invitation au Forum sur l'agriculture et l'alimentation dans Papineau les 20 et 21 février prochain.

CONSIDÉRANT l'importance de cette invitation de réunir les partenaires de la communauté agroalimentaire afin de trouver des solutions aux enjeux entourant les systèmes alimentaires dans la MRC Papineau;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de Lac-Simon autorise madame Louise Houle Richard, conseillère, à participer les 20 et 21 février prochain à cet évènement au coût de quarante dollars (40 \$);

ET QUE le conseil municipal de Lac-Simon autorise également monsieur Jacques Maillé, maire, à participer le vendredi 20 février au coût de vingt-cinq dollars (25 \$);

QUE le conseil municipal de Lac-Simon autorise également madame Odette Hébert, conseillère, à participer le samedi 21 février au coût de vingt-cinq dollars (25 \$).

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Forum sur l'agriculture et l'alimentation dans Papineau Monsieur Jacques Maillé, maire Madame Louise Houle Richard, conseillère Madame Odette Hébert, conseillère

#### 1.6

# 046-02-2015 Don d'un terrain écologique.

CONSIDÉRANT l'offre de la fiducie Lauzon de donner à la municipalité de Lac-Simon un terrain écologique se situant dans la baie de l'Ours;

CONSIDÉRANT l'intérêt environnemental de la municipalité;

CONSIDÉRANT la géographie et l'intérêt de protéger la zone humide;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE le conseil municipal de Lac-Simon accepte l'offre d'un terrain écologique;

ET QUE ce conseil autorise le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert à acquérir ledit terrain pour la municipalité.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Pierre-Marc Beaulieu

#### 1.7

#### 047-02-2015

Autorisation de mandater Me Marc Tremblay de la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés pour préparer le contrat de fin d'entente du CDMR.

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 034-01-2015, la municipalité de Lac-Simon met fin au contrat d'entente du CDMR en 2016;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon est le gestionnaire de l'entente;

CONSIDÉRANT QUE l'entente du CDMR est partagée avec les municipalités de Chénéville, Duhamel et Montpellier;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil mandate Me Marc Tremblay de la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés pour préparer le contrat et les engagements à respecter entre les quatre (4) municipalités;

ET QUE Me Marc Tremblay de la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés accompagne la municipalité de Lac-Simon tout au cours du processus de la fin de l'entente.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3 CONTRE = 2

Monsieur Jacques Maillé a exercé son droit de vote.

# Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Me Marc Tremblay, Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés Municipalité de Chénéville Municipalité de Duhamel Municipalité de Montpellier

## 2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

# 2.1

#### 048-02-2015

Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de janvier 2015.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois de janvier 2015;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois de janvier totalisant la somme de **119 164,95** \$ portant les numéros de chèques **11091 à 11158** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de 67 758,22 \$ soit adoptée pour un montant total de 186 923,17 \$.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3 CONTRE = 1

## Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

# Engagements de crédits.

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, l'adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Lisane Fuoco

Adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier

#### 2.2

## Dépôt des rapports administratifs.

Le rapport mensuel du directeur général/secrétaire-trésorier du mois de janvier ainsi que ceux des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

#### 2.3

# Dépôt de la correspondance.

Une liste de la correspondance du mois de janvier reçue à la mairie est déposée aux membres du conseil pour analyse.

#### 2.4

#### 049-02-2015

# Autorisation de donner un don de 50 \$ pour le projet de mademoiselle Abigail Leporé.

CONSIDÉRANT la demande de mademoiselle Abigail Leporé de construire une annexe d'une école primaire située dans la communauté du nom « Del Triunfo » au Nicaragua;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil veulent encourager la demoiselle de 14 ans dans son projet humanitaire;

CONSIDÉRANT QUE mademoiselle Abigail Leporé retourne au Nicaragua avec ses parents le 23 février 2015 pour terminer son projet;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil accepte de donner un montant de cinquante dollars (50 \$) à Mademoiselle Abigail Leporé pour faire avancer son projet.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Mademoiselle Abigail Leporé

#### 2.5

#### 050-02-2015

Demande de passage sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon pour l'évènement Jours J BMR 2015.

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'évènement Jours J BMR la municipalité de Lac-Simon doit autoriser une demande de permis d'évènement au Ministère des Transports du Québec, afin de circuler à vélo sur son territoire pour l'édition 2015 qui se déroulera les 6 et 7 juin 2015;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon autorise madame Mélissa Brousseau, responsable de l'évènement Jours J BMR à faire une demande de permis d'évènement au Ministère des Transports du Québec, afin de circuler à vélo sur notre territoire pour l'édition 2015 qui se déroulera les 6 et 7 juin 2015.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Madame Mélissa Brousseau, CLP

#### 2.6

#### 051-02-2015

Demande de mandat de signature d'entente avec la Corporation des loisirs de Papineau pour l'évènement Jour J BMR 2015.

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'évènement Jours J BMR, la municipalité de Lac-Simon doit mandater monsieur Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier pour signer l'entente de participation à l'évènement Jours J BMR, au nom de la municipalité de Lac-Simon pour une période d'un (1) an, soit pour l'édition 2015 qui se déroulera les 6 et 7 juin 2015;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon mandate monsieur Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier pour signer l'entente de participation à l'évènement Jours J BMR au nom de la municipalité de Lac-Simon, pour un (1) an, soit pour l'édition 2015 qui se déroulera les 6 et 7 juin 2015;

QUE ce conseil accepte de donner un montant de deux-cent-cinquante dollars (250 \$) pour ladite activité.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Corporation des loisirs de Papineau

#### 2.7

#### 052-02-2015

Demande d'affichage sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon pour l'évènement Jours J BMR 2015.

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'évènement Jours J BMR la municipalité de Lac-Simon doit autoriser l'affichage pour trente (30) jours, sur son territoire pour l'édition 2015 qui se déroulera les 6 et 7 juin 2015;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon autorise madame Mélissa Brousseau, responsable de l'évènement Jours J BMR à afficher pour trente (30) jours, sur son territoire pour l'édition 2015 qui se déroulera les 6 et 7 juin 2015, et ce, tout en respectant le règlement d'affichage de la municipalité de Lac-Simon.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Madame Mélissa Brousseau, CLP

# 3.

# GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

#### 3.1

#### 053-02-2015

Dépôt et approbation des virements de crédits du rapport financier sommaire au 31 décembre 2014.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les virements de crédits du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la liste des virements de crédits soit adoptée pour l'année 2014.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3

CONTRE = 1

# Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

#### 4

# **COMMUNICATIONS**

#### 4.1

054-02-2015

Autorisation de faire paraître conjointement avec la municipalité de Chénéville dans le journal de la Petite-Nation de la publicité pour le Carnaval et Plaisirs d'hiver (Le Chaud de l'hiver) du 20 au 22 février 2015.

CONSIDÉRANT QUE l'activité du Carnaval et Plaisirs d'hiver (Le Chaud de l'hiver) aura lieu la fin de semaine du 20 février 2015 en collaboration avec la municipalité de Chénéville;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil invitent la population à participer à cet évènement;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE le conseil municipal de Lac-Simon autorise la publicité de 1/3 de pages dans le journal de la Petite-Nation;

ET QUE le coût de la publicité soit partagé en part égale avec la municipalité de Chénéville pour un montant de trois cent trente-quatre dollars (334 \$) plus les taxes.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Loisirs de Chénéville

# 5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

#### 5.1

#### 055-02-2015

Autorisation d'embaucher deux pompiers pour la saison estivale.

CONSIDÉRANT QU'il est important d'avoir des pompiers étudiants à temps partiel pour la saison estivale 2015;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service des incendies recommande messieurs Samuel Rodrigue et Antoine Legendre à titre de pompiers étudiants et Mathieu Pelletier en tant que remplaçant;

CONSIDÉRANT QUE messieurs Samuel Rodrigue et Antoine Legendre ont acquis leur formation de Pompier 2 et ont une bonne connaissance des tâches;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon entérine la recommandation du directeur du service des incendies à l'effet d'embaucher messieurs Samuel Rodrigue et Antoine Legendre à titre de pompier étudiant pour la saison estivale 2015 au taux horaire prescrit par la grille des salaires 2015 et d'embaucher monsieur Mathieu Pelletier à titre de pompier remplaçant.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

#### 5.2

# 056-02-2015

Autorisation pour le programme de financement de la formation des pompiers.

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel, qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon prévoit la formation de quatre (4) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il y a deux (2) pompiers avec la municipalité de Montpellier et que les coûts pour la formation sont divisés à 50 %;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon assume le coût de la formation pour deux (2) pompiers à 100 %;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Papineau en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Papineau.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

MRC de Papineau

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

#### 6.

# TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

#### 6.1

057-02-2015

Adoption de la soumission pour la location/achat commerciale d'un camion F-250 (pick-up).

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions du 29 janvier à 14 h;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux soumissions soient de Carl Ford et Desrosiers Ford;

CONSIDÉRANT le prix de chacun des soumissionnaires; Carl Ford 44 500 \$ capital net plus les taxes Desrosiers Ford 42 991 \$ capital net plus les taxes

CONSIDÉRANT QUE Desrosiers Ford correspond aux particularités établies au devis;

CONSIDÉRANT la plus basse soumission au montant de 42 991 \$ plus les taxes:

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon entérinent la résolution à l'effet d'acquérir par location/achat de la compagnie Desrosiers Ford, le camion Ford, F-250 au montant de 42 991 \$ capital net plus les taxes;

ET QUE le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert soient mandatés à signer tous les documents pour permettre la location/achat du camion Ford F-250.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 3CONTRE = 2

Monsieur Jacques Maillé a exercé son droit de vote.

# Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

**Desrosiers Ford** 

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

# 7.

# **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

# Dépôt du compte rendu des réunions du CCU des 13 et 20 janvier 2015.

Les comptes rendus des rencontres des 13 et 20 janvier 2015 du comité du CCU ont été déposés pour analyse.

# 7.2

# Journée d'analyse d'eau – 18 juillet 2015.

Comme par les années passées Géostar inc. offre à la municipalité d'accueillir le laboratoire Notreau. Cet évènement a pour but de sensibiliser la population sur la qualité de l'eau qu'il boive. Cet évènement aura lieu le samedi matin 18 juillet 2015 de 10 h à 13 h au 849, chemin du Tour-du-Lac à l'Hôtel de Ville.

La liste de prix est la suivante :

#### Paramètres analysés

**Prix Caravane** 

| Test de Base | Coliformes totaux, Coliformes fécaux, | \$30.00          |
|--------------|---------------------------------------|------------------|
| (Potabilité) | Bactérie Atypique                     | (taxes incluses) |
|              |                                       |                  |

Test Avancé Coliformes totaux et fécaux, bactérie \$75.00 (Potabilité + Ions Atypique, Alcalinité, Conductivité, pH, (taxes incluses) Fer, Manganèse, Turbidité et Dureté En solution)

Totale.

Le laboratoire est accrédité par le Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs depuis septembre 2006.

# Adoption du renouvellement de la subvention accordée dans le cadre de la régénération des berges pour 2015.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon désirent reconduire le programme de la régénération des berges;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon adoptent la politique se rapportant à la régénération des berges pour l'exercice 2015 qui se lit comme suit;

# SUBVENTION ACCORDÉE DANS LE CADRE DE LA RÉGÉNÉRATION DES BERGES **POUR L'EXERCICE 2015**

# 058-02-2015

# La politique est la suivante :

Cette politique s'adresse aux riverains des lacs Simon, Barrière, Viceroy et la rivière de la Petite-Nation située sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon.

#### La subvention accordée est la suivante :

Le conseil municipal accepte le remboursement de cinquante pour cent (50 %) du montant investi, avant taxes, au propriétaire riverain pour l'achat d'arbustes ou pour l'utilisation des techniques de génie végétal, jusqu'à un remboursement maximum de deux cent cinquante dollars (250 \$) par propriété.

# En quoi consiste l'achat d'arbustes :

L'achat et la plantation d'arbustes tels : aulne rugueux et/ou cornouiller stolonifère et/ou myrique baumier et/ou spirée à feuilles larges et/ou saule intérieur et toutes espèces indigènes appropriées en zone riveraine devront être déposés en quinconce séparé d'un (1) mètre tout en maintenant une ouverture d'au plus cinq (5) mètres au littoral.

# Où se procurer ces arbustes :

Dans n'importe quelle pépinière environnante.

# En quoi consistent les techniques de génie végétal :

Les techniques de génie végétal approuvées sont les boutures, les rangs de plaçons, les fagots, les fascines, les matelas de branches, les palissades et les caissons déposés en maintenant une ouverture d'au plus cinq (5) mètres au littoral.

# Quand réaliser ses travaux :

Les travaux doivent être réalisés au printemps ou à l'automne.

# Démarche à suivre :

Un plan doit être déposé au bureau de l'officier municipal en bâtimentenvironnement et urbanisme pour approbation. Vous pouvez le joindre au (819) 428-3906 poste 1805.

# **Conditions pour obtenir la subvention :**

- Aviser l'officier municipal, lorsque les travaux seront exécutés, il vérifiera si les conditions énoncées ci-dessus sont respectées;
- Transmettre une photocopie de la ou des facture(s) pour l'achat des arbustes. Un remboursement par chèque sera effectué dans les jours qui suivront l'approbation par l'officier.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Laurent De Celles, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme par intérim

#### 7.4

# 059-02-2015 Entente d'un règlement hors cours du numéro de matricule 1587-92-1666.

CONSIDÉRANT QU'une entente de règlement hors cours est intervenue entre les parties;

CONSIDÉRANT QUE cette requête provient de la cour supérieure;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire accepte de respecter les normes et de régulariser le dossier;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de mettre fin aux procédures judiciaires contre ledit propriétaire dans ce dossier entre la municipalité et l'intimé puisqu'une entente hors cours est intervenue;

ET RÉSOLU QUE ce conseil mandate monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme, à signer le document d'entente pour donner effet à la présente résolution.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

## Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Laurent De Celles, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme par intérim

Monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

#### 7.5

## 060-02-2015 Autoriser l'adhésion à l'OBV RPNS.

CONSIDÉRANT l'importance de devenir membre de l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS);

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-Simon veut s'engager à soutenir la mise en œuvre de projets concrets pour la conservation des ressources en eau;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil accorde l'adhésion de l'OBV RPNS au montant de cent dollars (100 \$) taxes incluses.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Laurent De Celles, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme par intérim OBV RPNS

#### **7.6**

# 061-02-2015 Autorisation d'un partenariat avec l'OBV pour l'année 2015.

CONSIDÉRANT QUE ce conseil désire poursuivre l'aménagement et le suivi des bandes riveraines en 2015;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent sous la recommandation du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme par intérim de dégager un montant de cinq mille dollars (5 000 \$) pour les plans d'aménagement et les suivis de bandes riveraines en partenariat avec l'OBV.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Laurent De Celles, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme par intérim

**OBV RPNS** 

### 7.7

# 062-02-2015 Mandat à monsieur Pierre-Yves Guay.

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir un consultant en urbanisme pour superviser certains dossiers d'urbanismes ou poursuivre la mise à jour des règlements;

CONSIDÉRANT l'offre de monsieur Pierre-Yves Guay, urbaniste-conseil;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent à monsieur Pierre-Yves Guay un contrat d'un montant de quinze mille dollars (15 000 \$) plus taxes afin d'émettre ses recommandations à la municipalité sur certains dossiers d'urbanismes et la poursuite des mises à jour des règlements d'urbanismes.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Pierre-Yves Guay, urbaniste-conseil Monsieur Laurent De Celles, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme par intérim

# 8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

#### 0 1

#### 063-02-2015

Entente de service intermunicipale concernant le partage des coûts d'opérations reliés à l'écocentre.

CONSIDÉRANT QUE l'entente reliée à l'écocentre avec la municipalité de Chénéville doit être renouvelée;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de 2014 ont été analysés et qu'une projection des dépenses 2015 a été adoptée au budget 2015;

CONSIDÉRANT l'augmentation des frais d'exploitation;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLUE QUE ce conseil de la municipalité municipal autorise le maire monsieur Jacques Maillé ainsi que le directeur général, monsieur Benoit Hébert à signer l'entente de service intermunicipale concernant le partage des coûts d'opérations reliés à l'écocentre.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

#### Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Municipalité de Chénéville

# 9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

# 9.1

Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de développement durable et économique du 19 janvier 2015.

# 44

# SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2015

Ce point est reporté à l'assemblée du mois de mars puisque Monsieur Jean-François David étant absent.

Un document est déposé au conseil pour analyse. La prochaine rencontre est prévue pour le 16 février 2015.

# 10.

# ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

#### 10.1

#### 064-02-2015

Journées des bibliothèques dans le cadre du Salon du livre de l'Outaouais le 27 février 2015.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon paie une quote-part à la municipalité de Chénéville pour que les citoyens de Lac-Simon utilisent la bibliothèque de la municipalité de Chénéville;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent madame Louise Houle Richard, Conseillère, à s'inscrire à la journée bibliothèque qui aura lieu le 27 février 2015 et que ses frais de déplacement lui soient remboursés;

QUE les deniers requis au montant de dix-huit dollars (18,00 \$) plus taxes soient puisés à même les disponibilités du compte numéro 02-7025022 et que les frais de déplacement soient imputés au compte 02-11000310.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

#### Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Biblio de l'Outaouais

Madame Louise Houle Richard, conseillère

#### 10.2

## 065-02-2015

# Assemblée générale annuelle le 7 mai 2015 à Notre-Dame-de-Bonsecours -Loisirs Papineau.

CONSIDÉRANT l'assemblée générale annuelle le 7 mai 2015 à Notre-Dame-de-Bonsecours;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Lavigne, conseiller, est membre du comité des évènements touristiques, culturels et activités physiques de la municipalité;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil municipal accepte que monsieur Michel Lavigne assiste à l'assemblée générale annuelle le 7 mai prochain et qu'à défaut d'être présent, monsieur Gilles Robillard, conseiller, agira comme substitut;

ET QUE les frais de déplacement soient remboursés.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Loisirs Papineau

Monsieur Michel Lavigne

#### 10.3

#### 066-02-2015

Autorisation de participer à un spectacle-bénéfice au profit de la Résidence Le Monarque.

CONSIDÉRANT l'invitation à assister au spectacle « Tous en Cœur » qui se tiendra à la salle Outaouais du Château Montebello;

CONSIDÉRANT QUE ce spectacle-bénéfice est organisé spécifiquement pour la Résidence de soins palliatifs Le Monarque;

Il est proposé par monsieur le Conseiller;

ET RÉSOLU QUE ce conseil municipal autorise madame Louise Houle Richard, conseillère, a assisté au spectacle le vendredi 20 février 2015;

ET QUE ce conseil autorise un déboursé de cent dollars (100 \$) pour un don à la Résidence Le Monarque;

ET QUE les frais de déplacement soient remboursés.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Madame Louise Houle Richard

#### 11.

# POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

#### 11.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

#### 12.

# **DIVERS**

#### 12.1

Plan d'action 2014-2015 et information au sujet d'une formation de secourisme en milieu de travail les 23 et 24 février 2015.

Pour poursuive le plan d'action de 2014-2015, les personnes ressources en secourisme en milieu de travail assisteront à une formation les 23 et 24 février prochain.

# 12.2

# Suivi du Lac Croche.

Monsieur Jacques Maillé, maire, demande à monsieur Stéphane Séguin, maire de Montpellier, qui assiste à l'assemblée, d'informer les citoyens présents, du déroulement de la réunion du comité du Lac Croche étant donné que monsieur Jean-François David, conseiller, est absent. Monsieur Stéphane Séguin, maire de Montpellier, donne des explications du déroulement de la réunion et remercie la municipalité de Lac-Simon à contribuer au développement du Lac Croche. Il invite également la population à participer à la journée d'activité plein air du 7 février au Lac Croche.

## 12.3

## La Tournée des élus.

Mesdames Louise Houle Richard et Chantal Crête mentionnent à tour de rôle ce qu'elles ont appris et vécu lors de la journée de la Tournée des élus du 3 février 2015 et sont très satisfaites de leur journée. Elles invitent la population à encourager les producteurs locaux.

# 12.4 Dîner-conférence – Saisir notre force économique - du 22 janvier 2015.

Madame Louise Houle Richard explique aux membres présents le déroulement de la journée du 22 janvier à un dîner-conférence — Saisir notre force économique et mentionne qu'il y a eu un article dans le journal Le Droit le 23 janvier à ce sujet. Le but était de rencontrer des entrepreneurs et des partenaires économiques régionaux afin de créer un nouvel élan entrepreneurial dans l'Outaouais. Madame Chantal Crête mentionne qu'à la conférence, ils ont parlé de vouloir mettre sur pied un guichet unique pour aider les entrepreneurs.

# 12.5 Chats errants.

Le maire, monsieur Jacques Maillé mentionne que le directeur général, monsieur Benoit Hébert a fait un sondage auprès de quelques municipalités, et il s'est avéré qu'il n'existe pas de Politique à propos des chats errants. Donc, la municipalité prendra les mesures nécessaires lorsqu'elle recevra une plainte à cet effet. C'est du cas par cas.

# 13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Heures: 21 h 05 Nombre de personnes:  $\pm$  14

14.

# <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

067-02-2015 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 21 h 14.

Note: Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

| Jacques Maillé | Lisane Fuoco                   |
|----------------|--------------------------------|
| Maire          | secrétaire-trésorière adjointe |